

Compte-rendu de l'assemblée générale du laboratoire doctoral OVALE
4 juin 2014

Présents et représentés : Audrey Bardizbanian, Juliette Dorotte, Lucille Hagège, Christelle Hasoon, Côme Martin, Guillaume Mauger, Isabelle Montin, Sarah Montin, Anne-Florence Quaireau, Jeanne Schaaf, Valentine Vasak, Sigolène Vivier.

Total des présents : 12.

Secrétaire de séance : Sigolène Vivier.

Le quorum, établi à sept membres permanents par les statuts du laboratoire, est réuni.

Jeanne Schaaf donne procuration à Lucille Hagège pour le vote du thème annuel, devant quitter l'assemblée générale avant sa fin.

NB : les post-doctorants (Anne-Florence Quaireau, Côme Martin) ne peuvent participer au vote.

Ordre du jour :

- Rapport d'activité et changement des statuts (1)
- Renouvellement du bureau (2)
- Choix du thème 2014-2015 (3)

1. Rapport d'activité et changement des statuts

La question du jour et de l'heure du séminaire est soulevée. Jeanne Schaaf suggère qu'un bref sondage soit mis en place par le nouveau bureau afin qu'Ovale puisse évaluer si son créneau habituel convient réellement aux doctorants anglicistes de Paris-IV ou s'il ne faudrait pas mieux en changer. En ce qui concerne la rentrée d'Ovale, il est également suggéré par plusieurs présents que le bureau fournisse le calendrier des séances à l'avance, en début d'année, et que la première séance soit d'ores et déjà consacrée à une communication, afin de mettre le séminaire en mouvement assez rapidement et de susciter ainsi confiance et volontarisme chez les nouveaux venus. L'ensemble du bureau déplore cela étant le très faible nombre d'étudiants en première année de doctorat ayant fréquenté le séminaire cette année, et Juliette Dorotte souligne que ce n'est pourtant pas faute d'avoir tenté d'élargir la communication autour du séminaire.

Alors que le bureau doit être renouvelé ce jour-même, la question des membres dits « extérieurs » se fait de plus en plus pressante. Faut-il changer les statuts du laboratoire afin que les membres extérieurs d'Ovale (doctorants ni membres de VALE et par extension d'OVALE, ni de spécialisation uniquement littéraire) puissent notamment se présenter au bureau ? S'ensuit un débat général sur la question, plus particulièrement sur la place à accorder aux civilisationnistes, et tout particulièrement pour ceux ayant fréquenté le séminaire avec force assiduité et intérêt. Le bureau actuel ainsi qu'Anne-Florence Quaireau proposent en définitive de soumettre au vote la motion suivante visant à synthétiser le débat :

= Les doctorants appartenant à d'autres spécialités et équipes de recherches peuvent se présenter au bureau. Ils ne peuvent être élus que pour un tiers maximal des représentants du bureau. Les deux-tiers restants doivent être spécialisés « littérature et esthétique ». L'ensemble des membres élus au bureau doit être rattaché à VALE. Les membres dits extérieurs, qu'ils se présentent ou non au bureau, peuvent prendre part aux votes de l'assemblée annuelle.

La motion est votée à l'unanimité (10 voix).

2. Renouvellement du bureau pour l'année 2014-2015

Juliette Dorotte et Valentine Vasak ne se représentent pas au renouvellement de leur mandat, Sigolène Vivier se représente pour un deuxième mandat. Se présentent pour un premier mandat Lucille Hagège et Isabelle Montin.

Candidatures :

Lucille Hagège
Isabelle Montin
Sigolène Vivier

Le nombre de candidatures équivalant au nombre de postes à pourvoir, les candidatures sont soumises à l'approbation au vote pluri nominal à bulletins secrets. La composition du bureau est approuvée à l'unanimité (10 voix) ; sont élues au bureau d'Ovale pour la durée de l'année universitaire 2014-2015 Lucille Hagège, Isabelle Montin et Sigolène Vivier.

3. Vote du thème annuel

Juliette Dorotte propose de travailler à partir de la longue liste de thèmes suggérés lors de la dernière assemblée générale. Sont venues se greffer à cette liste les diverses propositions des participants à la séance. Une trentaine de thèmes est ainsi proposée au vote (deux tours ; premier tour à main levée, deuxième à bulletins secrets) ; le thème ayant recueilli le plus de suffrages est « LA FIN ». Sarah Montin et Sigolène Vivier notent qu'il faudra procéder à un vote à bulletins secrets dès le premier tour en vue de la prochaine assemblée, afin de procéder de manière plus rapide et plus impartiale au vote du thème.